

MISE A JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME REGIONAL D'OBSERVATEURS

PREPARE PAR : LE SECRETARIAT DE LA CTOI, LE 13 NOVEMBRE 2013

OBJECTIF

Informer le Comité scientifique (CS) de l'état de la mise en œuvre et de la déclaration au Secrétariat de la CTOI du Programme régional d'observateurs (PRO) établi par la Résolution 09/04 *sur un Programme régional d'observateurs*, et remplacée par la Résolution 11/04 *sur un Programme régional d'observateurs* à la 15^{ème} session de la CTOI en 2011.

CONTEXTE

Lors de sa 13^{ème} session (S13), la Commission a adopté la Résolution 09/04 *sur un Programme régional d'observateurs*, remplacée en 2010 puis en 2011 par la Résolution 11/04 *sur un Programme régional d'observateurs*. En 2010, la Commission répondit aux préoccupations soulevées par certaines CPC possédant des flottilles artisanales, sur lesquelles il est difficile de déployer des observateurs embarqués du fait de la petite taille des bateaux artisanaux et/ou de leur grand nombre impliquant des niveaux de déploiement élevés, et en 2011, la Commission rallongea la période de soumission des rapports de marée d'observateurs, la faisant passer de 90 jours à 150 jours.

La Résolution 11/04 *Sur un Programme régional d'observateurs* prévoit l'élaboration et la mise en œuvre de programmes nationaux d'observateurs dans toutes les CPC de la CTOI à compter de juillet 2010, couvrant « au moins 5% du nombre d'opérations/calées de chaque type d'engin par les flottilles de chaque CPC, ayant lieu dans l'océan Indien, de 24 m de longueur hors-tout et plus ou de moins de 24 m s'ils pêchent hors de leur ZEE. Pour les navires de moins de 24 m, s'ils pêchent hors de leur ZEE, la couverture mentionnée ci-dessus devra être progressivement atteinte d'ici à janvier 2013 ».

Par ailleurs, la résolution stipule que « le nombre de débarquements des navires de pêche artisanaux sera également suivi par des échantillonneurs sur le site de débarquement » et que « le niveau indicatif de couverture des navires de pêche artisanaux devrait progressivement augmenter jusqu'à 5% des activités totales des bateaux (c'est-à-dire du nombre total de marées ou du nombre total de bateaux en activité) ».

Lors de sa 13^{ème} session, le Comité scientifique de la CTOI (CS13) a réexaminé le rapport de l'atelier technique organisé en mai 2010 et approuvé les documents préparés par le Secrétariat : i) un manuel des observateurs, ii) des formulaires d'observation pour tous les engins et iii) un modèle de rapport de marée d'observateurs, qui contient les exigences minimales en termes de données d'observation.

Le Comité scientifique a également approuvé la recommandation de l'atelier selon laquelle toutes les CPC devraient soumettre au Secrétariat une liste des observateurs participant à leur programme national d'observateurs.

DISCUSSION

Au 31 octobre 2013, 13 CPC (Australie, Chine, Comores, UE(France et Portugal), France(outre-mer), Japon, Kenya, Corée (Rép. de), Madagascar, île Maurice, Mozambique, Seychelles et Afrique du Sud) avaient soumis leur liste d'observateurs accrédités.

Au 31 octobre 2013, 102 rapports de marée d'observateurs avaient été soumis au Secrétariat de la CTOI par l'Australie, la Chine, l'UE, la France(outre-mer), le Japon, la Corée, Madagascar, le Mozambique et l'Afrique du Sud. Les niveaux de couverture estimés demeurent très faibles et bien au-dessous des niveaux minimum recommandés par la Commission (moins de 0,1% du nombre d'hameçons filés couverts par les observateurs en 2012), dans le cas des flottilles palangrières surtout.

L'[Annexe A](#) fournit un résumé de l'état de mise en œuvre du PRO par toutes les CPC de la CTOI (données en date du 31 octobre 2013). L'[Annexe B](#) et l'[Annexe C](#) fournissent une estimation du niveau d'effort couvert par les observateurs en 2010, 2011 et 2012 (données en date du 31 octobre 2013).

RECOMMANDATION(S)

Le Comité scientifique devrait :

- 1) **PRENDRE NOTE** de la mise à jour sur la mise en œuvre du Programme régional observateurs (PRO) et **EXPRIMER** sa forte inquiétude quant au faible niveau de déclaration auprès du Secrétariat de la CTOI des rapports de marée d'observateurs et des listes des observateurs accrédités depuis le début du PRO en juillet 2010.
- 2) **CONVENIR** qu'un niveau aussi bas de mise en œuvre et de déclaration nuit à son travail, en particulier en ce qui concerne l'estimation des prises accidentelles d'espèces non ciblées, comme demandé par la Commission.
- 3) **RECOMMANDER** au Comité d'application et à la Commission de réfléchir à la manière dont le manque persistant de mise en œuvre des programmes d'observateurs par les CPC pour leurs flottilles, ainsi que le manque de déclarations

auprès du Secrétariat de la CTOI, doivent être traités, conformément aux dispositions de la Résolution 11/04 *sur un Programme régional d'observateurs*.

ANNEXES

Annexe I : [Mise à jour sur la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de la CTOI](#)

Annexe II : [Estimation de la couverture des palangriers par les observateurs](#)

Annexe III : [Estimation de la couverture des senneurs par les observateurs](#)

ANNEXE I

MISE A JOUR SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME REGIONAL D'OBSERVATEURS DE LA CTOI

CPC	Bateaux actifs LHT≥24m ou bateaux hauturiers ¹				Progrès	Liste des observateurs accrédités soumise	Nombre de rapports d'observateurs fournis (format des rapports) ²			
	LL	PS	GN	BB			2010	2011	2012	2013 ³
MEMBRES										
Australie	6	5			L'Australie possède un programme d'observateurs conforme au Programme régional d'observateurs de la CTOI.	OUI : 21	2 (O)	1 (O)	3 (O)	Non
Belize	6				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
Chine -Taïwan, Chine	36 370				La Chine possède un programme d'observateurs. Aucun rapport d'observateurs fourni.	OUI : 2 OUI : 54	1 (O) Non	Non Non	1 (O) Non	Non Non
Comores					Les Comores ne possèdent pas de bateau de plus de 24m de long sur lesquels des observateurs pourraient être placés. 2 observateurs ont été formés dans le cadre du Projet régional de suivi de la COI et 5 par le SWIOFP.	OUI : 7	N/A	N/A	N/A	N/A
Erythrée	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
Union européenne	44	22			L'UE possède un programme d'observateurs à bord de ses flottilles de senneurs, toutefois le programme est limité du fait des activités de piraterie dans l'ouest de l'océan Indien. A ce jour, aucune information n'a été reçue de la part de l'UE, Espagne et de l'UE, RU.	UE, France : 29 UE, Portugal : 4 Non EU, RU : Non	Non	UE, France : 12 (O) UE, Portugal : 1 (O)	UE, France : 13 (O) UE, Portugal : 1 (O)	UE, Portugal : 1 (O)
France (outre-mer)		5			La France possède un programme d'observateurs à bord de sa flottille de senneurs.	OUI : 27	Non	9 (O)	7 (O)	Non
Guinée					Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
Inde	20				L'Inde n'a pas élaboré de programme d'observateurs jusqu'à présent.	Non	Non	Non	Non	Non
Indonésie	1278				L'Indonésie possède un programme d'observateurs basé à Benoa, Bali, avec 5 observateurs formés. Le nombre d'observateurs devrait doubler en 2012.	Non	Non	Non	Non	Non
Iran, Rép. isl. d'		4	1229		Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
Japon	72				Le Japon a commencé un programme d'observateurs le 1er juillet 2010 et 19 observateurs sont actuellement déployés dans l'océan Indien.	OUI : 19	6 (E)	8 (E)	Non	Non
Kenya	2				Le Kenya est en cours d'élaboration d'un programme d'observateurs et 5 observateurs ont été formés lors de la formation du SWIOFP.	OUI : 5	Non	Non	Non	Non

¹ Le nombre de bateaux actifs est donné pour 2012.² Année au cours de laquelle la marée observée a débuté (E : électronique ; O : autre)³ Les données 2013 ne couvrent que le premier trimestre. Sera mis à jour d'ici le CS.

CPC	Bateaux actifs LHT \geq 24m ou bateaux hauturiers ¹				Progrès	Liste des observateurs accrédités soumise	Nombre de rapports d'observateurs fournis (format des rapports) ²			
	LL	PS	GN	BB			2010	2011	2012	2013 ³
Corée, Rép. de	7	3			La Corée possède un programme d'observateurs depuis 2002 déployant 3 observateurs dans l'océan Indien, pour une couverture des opérations de pêche de 14,5% en 2009.	OUI : 21	2 (O)	Non	2 (O)	Non
Madagascar	8				Madagascar est en cours d'élaboration d'un programme d'observateurs. 5 et 3 observateurs ont été formés respectivement par les projets SWIOFP et COI. Bien que Madagascar ait déclaré une couverture par les observateurs au cours du quatrième trimestre 2012, aucun rapport d'observateurs n'a été fourni à ce jour.	OUI : 7	Non	Non	6 (O)	Non
Malaisie	5				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
Maldives				249	Les bateaux maldiviens sont suivis par des échantillonneurs aux sites de débarquement.	Non	Non	Non	Non	Non
Ile Maurice	5				L'île Maurice est en cours d'élaboration d'un programme d'observateurs, et 5 et 3 observateurs ont été formés respectivement par les projets SWIOFP et COI.	OUI : 8	Non	Non	Non	Non
Mozambique	1				Aucune information reçue par le Secrétariat.	OUI : 11	Non	Non	1 (O)	Non
Oman	8				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non		
Pakistan			10		Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
Philippines	14				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
Seychelles	28	8			Les Seychelles sont en cours d'élaboration d'un programme d'observateurs. Quatre et trois observateurs ont été formés respectivement par les projets SWIOFP et COI.	OUI : 7	Non	Non	Non	Non
Sierra Leone	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
Sri Lanka			2482		Le Sri Lanka n'a pas encore démarré la mise en œuvre d'un programme d'observateurs. La flottille est polyvalente, utilisant principalement des filets maillants et des palangres.	Non	Non	Non	Non	Non
Soudan	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
Tanzanie, Rép. Unie de	7				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
Thaïlande	2				La Thaïlande n'a pas élaboré de programme d'observateur jusqu'à présent.	Non	Non	Non	Non	Non
Royaume-Uni					Le RU ne possède aucun bateau actif dans l'océan Indien.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Vanuatu	2				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
Yémen	Aucune information reçue				Aucune information reçue par le Secrétariat.	Non	Non	Non	Non	Non
PARTIES COOPÉRANTES NON-CONTRACTANTES										
Sénégal					Depuis 2007, le Sénégal ne possède aucun bateau actif dans l'océan Indien.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

CPC	Bateaux actifs LHT \geq 24m ou bateaux hauturiers ¹				Progrès	Liste des observateurs accrédités soumise	Nombre de rapports d'observateurs fournis (format des rapports) ²			
	LL	PS	GN	BB			2010	2011	2012	2013 ³
Afrique du Sud	13				L'Afrique du Sud ne possède un programme d'observateurs que pour les bateaux étrangers opérant dans la ZEE sud-africaine, pour le moment.	OUI : 16	Non	13 ⁴	13 ⁵	Non

⁴ Rapports des observateurs sud-africains embarqués sur les bateaux étrangers opérant dans la ZEE sud-africaine.

⁵ *Ibid.* 3.

ANNEXE II
ESTIMATION DE LA COUVERTURE DES PALANGRIERS PAR LES OBSERVATEURS

CPC	EFFORT TOTAL (NBRE HAMEÇONS)			EFF. OBSERVE (NBRE HAMEÇONS)			Couverture		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Australie	622 461	359 832	672 398	15 330	6 232	14 484	2,46%	1,73%	2,15%
Belize	724 486	679 673	1 981 534						
Chine - Taiwan, Chine	16 993 970 214 609 423	4 136 710 182 924 986	11 295 050 144 060 333	145 800	0	185 742	0,86%	0%	1,64%
Comores									
Erythrée									
UE-France	2 856 404	2 982 868	2 982 868	0	113 269	73 206	0%	3,80%	2,45%
UE-Portugal	949 134	903 600	722 142	0	140 317	73 685	0%	15,53%	10,20%
UE-Espagne	3 174 705	3 758 516	4 673 785	0	0	0	0%	0%	0%
UE-Royaume-Uni	61 400	92 300	71 400	0	0	0	0%	0%	0%
France (outre-mer)									
Guinée	363 100			0			0%		
Inde	107 922 649	169 781 943	138 102 044	0	0	0	0%	0%	0%
Indonésie	126 338 466	138 029 350	173 634 561	0	0	0	0%	0%	0%
Iran, Rép. islamique									
Japon	37 032 932	28 854 054	36 388 016	1 150 505	603 157	0	3,11%	2,09%	0%
Kenya	118 990			0			0%		
Corée, Rép. de	6 013 391	5 862 681	4 690 407	389 042	0	282 656	6,47%	0%	6,03%
Madagascar	482 567	395 607	395 607	0	0	7 504	0%	0%	1,90%
Malaisie	18 202 625	12 855 359	3 683 713	0	0	0	0%	0%	0%
Maldives									
Ile Maurice	267 063	252 480	182 300	0	0	0	0%	0%	0%
Mozambique	1 104 480	1 012 282	1 012 282	0	0	1 100	0%	0%	0,11%
Oman	20 917 761	17 501 813	8 004 702	0	0	0	0%	0%	0%
Pakistan									
Philippines	3 851 732	712 483	9 328 640	0	0	0	0%	0%	0%
Seychelles	4 448 401	3 095 399	3 444 041	0	0	0	0%	0%	0%
Sierra Leone									
Sri Lanka	117 531 924	103 047 895	128 766 080	0	0	0	0%	0%	0%
Soudan									
Tanzanie, Rép.-Unie	2 208 959	4 306 557	4 222 841	0	0	0	0%	0%	0%
Thaïlande	1 719 331	1 041 600	1 275 246	0	0	0	0%	0%	0%
RU (outre-mer)									
Vanuatu	887 401		1 126 239	0		0	0%		0%
Yémen									
PARTIES COOPÉRANTES NON-CONTRACTANTES									
Sénégal									
Afrique du Sud	1 053 170	1 219 015	1 176 125	0	0	0	0%	0%	0%
AUTRES PARTIES NCA									
Autres NCA	13 891 810	9 981 250	12 502 992	0	0	0	0%	0%	0%
TOTAL	704 348 734	693 788 254	694 395 347	1 700 677	862 975	638 377	0,24%	0,12%	0,09%

Légende : EFFORT TOTAL (NBRE HAMEÇONS) : Nombre total d'hameçons filés par les palangriers, par flottille de pêche et année, réparti ainsi :

- Effort total disponible (en vert)
- Effort échantillonné disponible ; extrapolé pour représenter les prises totales d'espèces sous mandat de la CTOI (comme dans la base de données de la CTOI sur les captures nominales) (en marron)
- Effort non disponible ; effort total estimé au moyen des captures nominales disponibles et des taux de capture des autres flottilles ou périodes de l'année (en rouge)

ANNEXE III

ESTIMATION DE LA COUVERTURE DES SENNEURS PAR LES OBSERVATEURS

CPC	EFFORT TOTAL (JOURS DE PECHE)			EFF. OBSERVE (JOURS DE PECHE)			Couverture		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Australie	216	142	147	0	0	0	0%	0%	0%
Belize									
Chine - Taïwan, Chine									
Comores									
Erythrée									
UE-France	1 968	1 947	1 795	0	95	174	0%	4,88%	9,69%
UE-Portugal									
UE-Espagne	3 531	3 555	3 684	0	0	0	0%	0%	0%
UE-Royaume- Uni									
France (outre- mer)	833	1 167	1 257	0	230	199	0%	19,71%	15,83%
Guinée									
Inde									
Indonésie									
Iran, Rép. islamique	158	152	167	0	0	0	0%	0%	0%
Japon	96	104	72	0	0	0	0%	0%	0%
Kenya									
Corée, Rép. de			110			0			0%
Madagascar									
Malaisie	15			0			0%		
Maldives									
Ile Maurice									
Mozambique									
Oman									
Pakistan									
Philippines									
Seychelles	2 144	2 166	1 969	0	0	0	0%	0%	0%
Sierra Leone									
Sri Lanka									
Soudan									
Tanzanie, Rép.- Unie									
Thaïlande	170			0			0%		
RU (outre-mer)									
Vanuatu									
Yémen									
PARTIES COOPÉRANTES NON-CONTRACTANTES									
Sénégal									
Afrique du Sud									
AUTRES PARTIES NCA									
Autres NCA									
TOTAL	9 131	9 233	9 202	0	325	373	0%	3,52%	4,05%

Légende : EFFORT TOTAL (JOURS DE PECHE) : Nombre total de jours de pêche des senneurs thoniers, par flottille de pêche et année, réparti ainsi :

- Effort total disponible (en vert)
- Effort échantillonné disponible ; extrapolé pour représenter les prises totales d'espèces sous mandat de la CTOI (comme dans la base de données de la CTOI sur les captures nominales) (en marron)
- Effort non disponible ; effort total estimé au moyen des captures nominales disponibles et des taux de capture des autres flottilles ou périodes de l'année (en rouge)